



PELERINAGE A LOURDES

Du Lundi 12 au Jeudi 15 Avril 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL JEUNES



BERNADETTE
VIRGILIA RECONSTITUÉE COMME UNE PÈLERINE
DE LOURDES

À renvoyer à la Direction des pèlerinages de Limoges :
15, rue Eugène Varlin 87000 LIMOGES

pelerinages@diocese-limoges.fr Tél : 05 55 30 39 88 - 06 29 89 24 80

Bulletin valable pour UN SEUL JEUNE ou ANIMATEUR (photocopies du bulletin acceptées)

Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte et suivant l'ordre de réception du courrier.

PRIX DU PELERINAGE par jeune : 198 €

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme Limoges Espace Ciel-Lourdes et retour, la pension complète, la comédie musicale « Bernadette de Lourdes, les frais d'animation, les frais de participation aux Sanctuaires de Lourdes, l'assurance annulation sur présentation d'un certificat médical et l'assistance rapatriement.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : vendredi 26 FEVRIER 2021

Père

Sœur

M

Mme

Mlle

NOM : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Code postal : ----- Ville : -----

Date de naissance : ---- / ---- / ---- Aumônerie ou Paroisse : -----

N° téléphone : ----- N° portable : -----

Courriel/Mail : -----

NOM et N° de téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence

CONDITIONS :

- Un bulletin d'inscription doit être rempli et signé par chaque pèlerin. Toute inscription doit être accompagnée du versement des frais d'inscription soit 50 € et transmise avant le 26 février 2021. Chèque à l'ordre des « Pèlerinages diocésains ».
- **Le SOLDE (148 €)** des sommes dues devra être versé au plus tard pour le 29 mars 2021. (Possibilité de paiement en plusieurs fois). Chèques Vacances acceptés.
- Une carte du pèlerin, à conserver sur soi, vous sera remise une semaine avant le départ. Elle indiquera le Numéro de votre car. Elle sert d'attestation d'assurance.
- **Les frais d'inscription (50 €) sont non remboursables.**

DONNÉES PERSONNELLES :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles liées à ce pèlerinage :

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps que la personne est en contact régulier avec l'Église catholique.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à collecter et utiliser mes données personnelles.

DROIT À L'IMAGE :

Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées par les services Communication et Pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de le signaler ci-dessous.

- j'autorise l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de Limoges à utiliser mon image.

Règlement de l'acompte à l'inscription : 50€

Solde de 148 € avant le 29 mars 2021.

Inscription (à remplir par les parents)

Je soussigné(e) NOM et prénom

Inscrit mon enfant au pèlerinage diocésain à Lourdes DU 12 au 15 avril 2021

Certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions générales de vente, confirme l'inscription de mon enfant pour le pèlerinage indiqué ci-dessus et vous adresse l'acompte à valoir sur le prix total de mon pèlerinage par chèque (postal, bancaire ou ANCV) à l'ordre des « Pèlerinages diocésains ».

Fait à _____, le ____ / ____ / _____,

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»,

Important

Annulation de la part de l'acheteur, sans raison médicale.

Aucun remboursement ne pourra être fait.

Toute annulation de ma part (pour motif de force majeure) sera notifiée au plus vite à l'aide d'un justificatif.

En aucun cas l'acompte ne peut être remboursé.

- En cas d'annulation avant les 30 jours précédant le début du séjour, le montant du séjour vous sera restitué déduction faite de frais d'annulation d'un montant de 50 €.
- En cas de dédit moins d'un mois avant la date de votre séjour, 40 % du montant total de la facture sera due et non remboursable.
- Pour une annulation dans la dernière semaine, la totalité du séjour sera due et non remboursable.